

NORME : BS 812

CALIBRE D'ALLONGEMENT 47-D0541

Permet de déterminer l'indice d'allongement des granulats.
Les particules sont considérées allongées lorsque leur longueur dépasse 1,8 fois leur dimension nominale.
Dimensions : 310 × 30 × 15 mm
Masse approx. : 1 kg



CALIBRE D'APLATISSEMENT 47-D0540

Permet de déterminer si les granulats sont aplatis, c'est-à-dire si leur épaisseur est inférieure à 0,6 fois leur dimension nominale.
Pour les grands échantillons, utiliser les tamis d'aplatissement.
Dimensions : 383 × 150 × 6 mm
Masse approx. : 600 g

*Pour évaluer les indices d'aplatissement et d'allongement, utiliser les tamis appropriés 47-D0415/x.

TAMIS D'APLATISSEMENT 47-D0415

Les granulats sont considérés aplatis lorsque leur épaisseur est inférieure à 0,6 fois la dimension moyenne du tamis.
Le granulat est séparé en sept fractions granulométriques de 6,3 à 63 mm, chacune étant examinée séparément. Les dimensions de chaque tamis sont conformes à la norme internationale applicable. Fabrication en tôle d'acier forte avec revêtement par peinture électrostatique.



PRÉCISION DES FENTES :
MEILLEURE QUE 0,1 MM

Modèle	Dimensions des fentes
47-D0415/1	4,9 × 30 mm
47-D0415/2	7,2 × 40 mm
47-D0415/3	10,2 × 50 mm
47-D0415/4	14,4 × 60 mm
47-D0415/5	19,7 × 80 mm
47-D0415/6	26,3 × 90 mm
47-D0415/7	33,9 × 100 mm

TAMIS À GRILLES 47-D0418

Permettent de déterminer l'indice d'aplatissement des granulats.
Cadre en aluminium et barreaux en acier.

Modèle	Ouverture
47-D0418/1	2,5 mm
47-D0418/2	3,15 mm
47-D0418/3	4,00 mm
47-D0418/4	5,00 mm
47-D0418/5	6,30 mm
47-D0418/6	8,00 mm
47-D0418/7	10,00 mm
47-D0418/8	12,50 mm
47-D0418/9	16,00 mm
47-D0418/10	20,00 mm
47-D0418/11	25,00 mm
47-D0418/12	31,50 mm
47-D0418/13	40,00 mm
47-D0418/14	50,00 mm

